EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX
Délibération n° 31-2024

Nombres de conseillers :	**19**	L'an deux mil vingt-quatre,
En exercice :	**19**	Le 23 mai 2024
Présents :	**10**	Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment convoqué,
Votants :	**16**	est réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mai 2024

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Jocelyne BLAZER – Patricia ALTHERR – Marie-Julie SENEZE – Yohann FURNON – Françoise SUDAN – Martial MEDA - Cyrielle CHAMOT – Nolwenn SUDAN;

Absents ayant donné procuration : Jean-Pierre SZWED - Brigitte FLEURY Corentin RINALDI - Cédric HERNALSTEENS - Sandrine SHAW - Marie-Julie MAILLEFER -

Absents : Xavier MAIRE - Nicolas JAN - Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA

Secrétaire de séance : Patricia ALTHERR

Délibération n° 31-2024 : demande de subvention de l'association ELA pour l'opération «mets tes baskets et bats la maladie ».

Madame le Maire expose à l'Assemblée la demande reçue de l'association ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies), parrainée par Zinédine Zidane, qui regroupe des familles qui se mobilisent pour vaincre ces maladies génétiques rares qui affectent la myéline (la gaine des nerfs) du système nerveux et qui engendrent des situations de handicap très lourd.

Depuis 1994, l'opération citoyenne *« mets tes baskets et bats la maladie »,* soutenue chaque année par le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse et agréée depuis 2020, est proposée aux établissements scolaires pour permettre à l'Association partout en France de sensibiliser les jeunes à la maladie, au handicap et récolter les fonds nécessaires pour soutenir ses missions de développement de la recherche médicale et d'accompagnement des familles touchées par une leucodystrophie.
Au cours de l'année scolaire 2023/2024, ce sont plus de 585 000 élèves de tous niveaux qui se sont impliqués dans l'opération ; 144 élèves de l'école de Challex participeront à la manifestation qui se déroulera le 7 juin 2024 à 09h00 au stade de Challex.
La campagne 2023/2024 a obtenu la labellisation Génération 2024 afin de mettre en valeur l'engagement et la solidarité à travers le sport.
L'association sollicite le soutien des communes pour la mise en place de ces actions et la réalisation des supports ad hoc. A cet effet, elle sollicite une subvention d'un montant de **300 €**.
Mme le maire rappelle que lors du vote des subvention aux associations le 18/04/2024, une ligne de crédits non réservés a été abondée pour un montant de 5 850 €.

Après délibération le conseil municipal, à l'unanimité, **décide d'accorder une subvention de 300 €** à l'association européenne contre les leucodystrophies pour la mise en place des actions sus mentionnées.

Pour extrait conforme,
Fait à Challex, le 23 mai 2024
Le Maire
Aline HOFER FAVRE

MAIRIE DE CHALLEX ★ DÉPARTEMENT DE L'AIN ★

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture et affichée le